

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Finances

2. Mise à disposition des actifs pour les aires des gens du voyage à IVN

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite à l'arrêté de la préfecture du calvados en date du 28 décembre 2017 autorisant la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau à modifier son siège et ses compétences, cette entité est responsable d'un certain nombre de compétences obligatoires notamment la compétence relative à l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage.

Cette mise à disposition n'a jamais été réalisée. Il convient de régulariser cette situation.

Il est proposé que les biens soient mis à disposition de l'intercommunalité de la Vire au Noireau en date du 1er janvier 2023.

Pour information, l'aire des gens du voyage est implantée sur un terrain d'environ 6000 m² (référence cadastrale AT 00045) disposant d'une salle de 60m2, d'un bureau de gardien de 75m2 et de 8 blocs de 8m2 chacun composé d'un wc, un évier et un local technique.

La liste des biens transférés est présentée dans le tableau ci-dessous :

			DATE	DUREE	VALEUR	ATS	VALEUR
COMPTE	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	ACQUISITION	AT	BRUTE	ANTERIEURS	NETTE
2183	1365	BOITIERS EKO AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	03/01/2008	2	5 166,71	5 166,71	0,00
2188	1379	PRESENTOIR MURAL AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	04/02/2008	1	141,77	141,77	0,00
2184	1380	MOBILIER AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	04/02/2008	10	1 206,12	1 206,12	0,00
21838	2183/2020/006-VIRE	IMPRIMANTES GENS DU VOYAGE	24/02/2020	5	282,53	112,00	170,53
21318	8061	TERRAIN AMENAGE DES GENS DU VOYAGE	01/01/2002	0	794 863,92	0,00	794 863,92
21318	8061/2014	Terrain d'accueil des gens du voyage	10/09/2014	0	7 655,14	0,00	7 655,14
21318	9066	BATIMENT AIRE DE STATIONNEMENT GENS DU VOYAGE	01/09/1996	0	26 968,54	0,00	26 968,54

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage: 11/07/2023





Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune, Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 6 Juin 2023 », Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 20 Juin 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autorise Mr le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de l'actif.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unant	Dont pouvoirs	
Votants	47	9
Vote Pour	47	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Sandra BEDEL

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-02-DE Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Affichage: 11/07/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 38

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents: 0

Le 03 Juillet 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 27 Juin 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 27 Juin 2023.

Sandra BEDEL a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	×			
DESMOTTES Nicole	X			
MARY Gérard	X			
MALOISEL Gilles	X			
VELANY Guy		X		Pierre Henri GALLIER
CHÉNEL Fernand	×			
GALLIER Pierre-Henri	×			
GOETHALS Corentin	×			
ROSSI Annie	X			
PICOT Régis	×			
MADELAINE Catherine		X		Marie-Claire LEMARCHAND
OLLIVIER Valérie	×			
DROULLON Joël	×			
BAZIN Lucien	×			
LEMARCHAND Marie-Claire	×			
FOUBERT Françoise	×			
BALLÉ Marie-Noëlle	×			
CORDIER Marie-Ange	×			
ROBBES Martine	X			
LE DRÉAU Nathalie	X			
DUMONT Eric	X			
COIGNARD Cindy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200060176-20230711-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023 Délibération n°2023//03/02 du 3 juillet 2023 à 20h30



MALLÉON Philippe	X		
LETELLIER Nadine	×		
LELARGE Michel		X	Marie-Ange CORDIER
MAINCENT Lyliane	\boxtimes		
RENAULT Dimitri		X	Corentin GOETHALS
MOREL Marie-Odile	×		
GOSSMANN Patrick		X	Martine ROBBES
BLANC Meiggie		X	Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann	×		
VIGIER Maud		X	Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques		X	Eric DUMONT
MASSÉ Aurélie		×	Régis PICOT
BINET Samuel	×		
BEDEL Sandra	×		
MARTIN Pascal	×		
PIGAULT Jane	×		
COUASNON Serge	×		
DUVAUX Maryse	×		
DUBOURGUAIS Roselyne	×		
FAUDET Olivier	×		
RENAULT Régine	×		
TOULUCH Jean-Claude	×		
LABROUSSE Sabrina	×		
LEVERRIER Rosine	×		
GELEZ Sylvie	×		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230711-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023